

■ **Radio Mojo Sàrl**, à Leysin, chalet Véronique. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 23 décembre 2003. But: fonctionner comme radio commerciale et comme laboratoire de travail pratique pour des étudiants en formation d'animateur radio; fonctionner comme radio locale pour les habitants de Leysin; être au service de la communauté entière de Leysin. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 23 décembre 2003: disques compacts pour CHF 20'000, acceptés pour ce prix, somme imputée sur le capital social. Associés: Klein Peter, de Villeneuve (VD), à Leysin, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Almeida Bruno, du Portugal, à Ollon, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 258 du 13.01.2004

(02076182 / CH-550.1.037.616-7)